



COMMUNAUTE DE
COMMUNES MACONNAIS
TOURNUGEOIS
RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES

Mireille Benoit
7 PLACE DU TERTRE
71260 VIRE
03 85 33 97 96
ram@ccmt71.fr



EDITO :
Le printemps est là avec le chant des oiseaux, les premières fleurs colorées, les rayons du soleil, et les plantations qui débutent ...
Les temps d'animations du relais vont aussi profiter de la météo clémente : chasse aux œufs, sorties au parc, pique nique...
Notre projet autour de la communication gestuelle se poursuit avec le deuxième groupe de professionnelles qui va suivre les séances avec l'intervenante Carole Penlann. De plus un groupe de parents est constitué, en partenariat avec le multi accueil de Viré, pour accéder à cette méthode de communication ludique et adaptée aux plus petits.

Vous trouverez dans ce numéro un retour en images des mois précédents, un compte rendu de la conférence sur les écrans et bien -sûr le programme des prochains ateliers.

Bonne lecture et à bientôt

Maureen Boulay—stagiaire EJE 2ème année-
Mireille BENOIT- responsable du ram de Viré-

Sommaire :

Page 1 : recette et comptine

Page 2 : retour en images

Page 3 : profession assistante
maternelle

Page 4 : programme des temps
collectifs

RECETTE

GATEAU AU CHOCOLAT

SANS ŒUFS, SANS LAIT



Ingrédients:

- 130gr de farine + 70gr de maizena

- 100gr de chocolat noir, 70% de cacao (vérifier si absence allergènes)

- 50gr de sucre roux

- 1/4 de litre de lait végétal aux noisettes (magasin bio)

- 1 cuillère à café de muscade en poudre

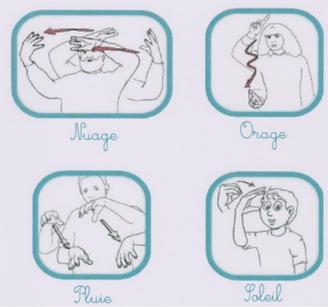
- 1 sachet de levure

- beurre végétal

Préparation :

1. Faire fondre le chocolat noir dans le lait de noisettes, à feu très doux, dans une casserole, en remuant lentement et régulièrement
2. Dans un saladier, tamiser farine et maizena, ajouter le sucre, la muscade, puis le chocolat fondu au lait de noisettes
3. Mélanger au fouet pour obtenir une pâte sans grumeaux, assez épaisse mais souple. Pour finir, ajouter le sucre, le sachet de levure, bien mélanger à nouveau.
4. Mettre le tout dans un moule beurré (beurre végétal), saupoudrez de sucre roux et laisser cuire au four, th 5-6 (selon votre four), pendant 25 minutes.

Pour les enfants allergiques à l'œuf, au lait et pour tous les autres



COMMUNICATION GESTUELLE ASSOCIEE A LA PAROLE

Quelques gestes pour parler
de la météo

1 GESTE : 1 MOT PARLE

COMPTINE DU PRINTEMPS LE PETIT JARDINIER



Voici mon petit jardin !

(montrer la paume de sa main)

J'y ai semé des graines.

(tapoter la paume du bout des doigts de l'autre main)

Je les recouvre de terre noire.

(fermer la main)

Voici la bonne et douce pluie !

(tapoter la dos de la main fermée avec les doigts de l'autre main)

Le soleil brille dans le ciel !

(faire un large geste de la main libre)

Et voici une, deux, trois, quatre, cinq petites fleurs...

(déplier les doigts l'un après l'autre)

MOMENTS CHOISIS



On fait le poireau !

Ça déchire au ram !



HUM Les crêpes ...



Séance avec l'intervenante en communication gestuelle

ATELIERS SENSORIELS



Avec le sable magique



Avec la pâte à sel au cacao

CARNAVAL 2019



Dragon, nain de jardin, tigre, princesse, super-héros, pirate... se sont retrouvés pour fêter mardi gras avec leur assistante maternelle.



Maquillage, atelier musical, dégustation de bugnes et danse ont rythmé ces matinées festives.

22 assistantes maternelles et 52 enfants ont répondu présent à l'invitation du RAM.



Le site mon-enfant.fr évolue ET DEVIENT MONENFANT.FR

Nouvelle présentation, nouveau contenu. Le site monenfant.fr propose le référencement des assistants maternels agréés du Département et la publication de leurs disponibilités. Ce service en ligne va être entièrement revu et amélioré. De nouvelles fonctionnalités vont être disponibles pour vous aider à développer et valoriser votre activité auprès des parents. Désormais, vous pourrez créer votre profil, le compléter vous-même (cadre d'accueil, activités proposées, disponibilités) et donner ainsi plus d'informations aux parents sur votre activité.

Si vous avez déjà un compte : il suffit de créer votre nouveau mot de passe en cliquant sur « mot de passe oublié ? ». Vous serez ensuite dirigé vers la page vous permettant de compléter votre profil. Si vous n'avez pas encore de compte : cliquer sur « Vous n'êtes pas encore habilité ? », faites votre demande en ligne et complétez ensuite votre profil.

Dans les deux cas, vous devez vous connecter à l'adresse suivante : <https://beta.monenfant.fr>

Source : l'écho des assistantes maternelles n°16

SORTIES A ROYAL KIDS

Deux matinées ludiques sont proposées début juin au parc de loisirs de Royal Kids à Mâcon. Le trajet sera assuré par les assistantes maternelles et les entrées prises en charge par le ram.

Chaussettes obligatoires pour petits et grands.

Pique nique possible sur place !

Une autorisation parentale sera nécessaire.

Inscriptions obligatoires avant le 11 mai 2019.



LES ECRANS

Conférence « Est-ce que les nouvelles technologies aident les enfants à mieux grandir? »

Animée le 14 février 2019 à Viré,
par Florence LEROUGE, orthophoniste et membre-créateur
de l'association joue-pense-parle



Certains enfants de quelques semaines mangent devant la télé

Des enfants mangent seuls devant les écrans

Certains enfants de moins de 6 ans ont une télé dans leur chambre

Sur-augmentation de plus de 80% des retards de langage chez les enfants

Depuis l'année dernière, une page du carnet de santé est consacrée aux conséquences de l'utilisation des écrans chez l'enfant de moins de 3 ans. Ces préconisations ont pour but de prendre conscience des conséquences des écrans chez les enfants.

En effet, selon une étude de l'ELFE, 2/3 des enfants de 2 ans regardent la télé tous les jours. 20% de ces enfants regardent la tablette tous les jours et 10% regardent un smartphone tous les jours.

Un enfant de moins de 3 ans ne doit pas être mis devant la télé car ces capacités cognitives ne sont pas suffisamment développées et ne lui permettent pas d'intégrer ce qu'il voit. De plus, l'utilisation des écrans peut avoir un impact sur la capacité d'attention et de concentration.

Avant 3 ans, un enfant a besoin de rituels, cela lui permet de créer sa capacité à penser. La communication adulte/enfant commence très tôt par les pleurs. L'adulte va chercher à donner du sens à ceux-ci. Puis la période de l'imitation va arriver. Il cherche à faire comme ses parents.

La répétition de ces actions est importante, l'enfant a besoin de refaire plusieurs fois les choses pour développer ce qu'on appelle la représentation mentale.

Le langage va lui apparaître grâce à l'expérimentation avec sa bouche et ses mains. L'enfant va émettre ses premiers sons et syllabes, puis va les reproduire suivant la réaction de l'adulte. L'enfant a besoin d'une attention conjointe. C'est la recherche de solutions qui va lui permettre « d'être un explorateur ». Ces explorations vont l'amener à créer ses premières relations logiques « ce qui est rond roule ».

Il est aussi primordial de partager les repas avec son enfant : découvertes, échanges...

L'enfant va par la suite imiter des scènes de la vie quotidienne, c'est ce qui est appelé le jeu symbolique. L'enfant prend les objets qui l'entourent et crée quelque chose avec, il développe sa capacité à imaginer et apprend à faire des hypothèses. Mais le temps passé devant les écrans est du temps volé à l'enfant. Il n'expérimente pas, « ne patouille pas »... A ce moment-là, l'enfant ne joue pas avec les autres.

La parent a un rôle à jouer, lui-même ne doit pas être absorbé par les écrans s'il veut que l'enfant joue et expérimente. Rappelons que l'enfant est dans l'imitation.

Quelques idées à mettre en place

- ⇒ Instaurer des temps sans écrans à la maison, soit pendant un moment défini de la journée ou bien un week-end complet
- ⇒ Respecter les âges pour les jeux vidéos/film
- ⇒ Partager des temps avec son enfant pour en faire des moments d'échange/ de relation / d'attention conjointe
- ⇒ Sortir et bouger sont importants pour les enfants mais aussi pour les adultes

Pas d'écrans avant 3 ans

Pour les 3-6 ans, pas plus de 20 minutes d'écrans par jour

Pour les plus grands, 45 minutes à 1 heure par jour

DATES ET LIEUX

ATELIER PREVU

A
V
R
I
L

MARDI 2 AVRIL, JEUDI 4 AVRIL OU VENDREDI 5 AVRIL

A VIRE (centre de loisirs)

MON MINI POTAGER

JEUDI 11 AVRIL OU VENDREDI 12 AVRIL *
(pas d'atelier le mardi)

A AZE * pour les 3 groupes sur inscriptions

SORTIES AU PARC DU CHÂTEAU D'AISNE

(autorisation parentale)

LUNDI 29 AVRIL A LA MICRO CRECHE DE CRUZILLE

* sur inscription

TEMPS COLLECTIFS AVEC LES PETITS LOUPS

DATES ET LIEUX

ATELIER PREVU

M
A
I

MARDI 30 AVRIL, JEUDI 2 MAI OU VENDREDI 3 MAI

A VIRE (centre de loisirs)

ON PATOUILLE !



MARDI 7 MAI, JEUDI 9 MAI OU VENDREDI 10 MAI

A VIRE (centre de loisirs)

ALLONS VOIR SI LA ROSE...

MARDI 14 MAI, JEUDI 16 MAI OU VENDREDI 17 MAI

A VIRE (centre de loisirs)

PREPARATIFS DE LA FETE DES MERES

MARDI 21 MAI, JEUDI 23 MAI OU VENDREDI 24 MAI

A VIRE (centre de loisirs)

PREPARATIFS DE LA FETE DES MERES



DATES ET LIEUX

ATELIER PREVU

J
U
I
N

LUNDI 3 JUIN A LA MICRO CRECHE DE CRUZILLE

* sur inscription

TEMPS COLLECTIFS AVEC LES PETITS LOUPS

MARDI 4 JUIN OU JEUDI 6 JUIN

A MACON * sur inscriptions



SORTIES A ROYAL KIDS

(Chaussettes indispensables)

MARDI 11 JUIN, JEUDI 13 JUIN OU VENDREDI 14 JUIN

A VIRE (centre de loisirs)

PREPARATIFS DE LA FETE DES PERES

MARDI 18 JUIN, JEUDI 20 JUIN OU VENDREDI 21 JUIN

AU PARC COMMUNAL DE VIRE



JEUX D'EAU

MARDI 25 JUIN, JEUDI 27 JUIN OU VENDREDI 28 JUIN

A HURIGNY (parc de la Roseraie)

PIQUE NIQUE DE FIN D'ANNEE

Réunion ram/assistantes maternelles* :

Lundi 8 avril 2019 à 20 h

au centre de loisirs de Viré :

⇒ Point sur les formations à venir

⇒ Fin d'année au ram

Comptant sur votre présence

* pour les assistantes maternelles fréquentant les temps collectifs

Confirmation de votre présence avant 4 avril 2019

LUNDI 1 ER AVRIL



ATELIERS « JE SIGNE AVEC BEBE »

Ateliers ludiques ouverts aux enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles afin de mettre en pratique avec la formatrice, Carole Penlann, la communication gestuelle associée à la parole.

Au centre de loisirs de Viré de 10 h à 11 h (accueil à partir de 9 h 45) - Sur inscription -